

L'image en Islam : entre libertés d'interprétation et contraintes d'une tradition

Entrée libre



©Abdulnasser Gharem, *The Stamp (inshallah)*, 2011

Silvia Naef

Professeure ordinaire, Université de Genève

Modérateur : Pierre Lory, directeur d'études, EPHE

Contrairement à une idée reçue, le statut des images en Islam est, malgré une attitude négative à l'égard des représentations figuratives d'êtres animés exprimée dans les hadiths, sujet à interprétation. L'absence d'images s'explique souvent davantage par une tradition de pratique artistique et d'interprétation que par des textes explicitement restrictifs. Il n'est donc pas étonnant qu'avec la « multiplication des images » intervenue depuis le 19^{ème} siècle, il y ait débat à ce propos parmi les interprètes de la loi religieuse, débat dont il sera question ici.

Mardi 29 avril 2014, 18h-20h
EHESS, amphithéâtre F. Furet, 105 bd Raspail, 75006 Paris

Métro : St Placide (L4), Notre-Dame-des-champs (L12)